

Dossier de l'agrile du frêne
**Brossard est proactive et procède à un inventaire
des frênes sur son territoire**

Brossard, le 30 mai 2014 – La Ville de Brossard demeure proactive dans la lutte pour contrer la propagation de l'agrile du frêne sur la Rive-Sud. En effet, depuis plusieurs semaines déjà, elle a entamé un inventaire dans le but d'obtenir des données exhaustives quant à l'état des frênes et une géolocalisation détaillée de tous les frênes situés sur l'ensemble des emprises et des terrains publics.

Au cours des prochaines semaines, un état de la situation concernant les frênes à Brossard sera produit. Ainsi, il sera possible d'établir si certains d'entre eux sont affectés ou non par cet insecte ravageur qu'est l'agrile du frêne. Les frênes infestés par cet insecte meurent généralement après deux ou trois années.

Par la suite, un plan d'action sera produit afin de proposer diverses solutions et mesures à mettre en place afin de prévenir, ralentir ou freiner la propagation de l'agrile du frêne à Brossard.

Rappelons que la Ville a mandaté une firme spécialisée en foresterie urbaine et périurbaine pour entreprendre cette tournée du territoire et compléter l'inventaire. Il s'agit d'un contrat estimé à près de 15 000 \$.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311